



A QUAND LES ACTES ?...

Suite au dernier CSA le planning d'été a été modifié à la demande de l'ensemble des agents. En effet toujours en manque de ressource humaine sur la maison d'arrêt de Vannes le chef d'établissement avait prévu de faire les nuits à 3 au lieu de 4 agents. Une fois encore c'est le petit personnel qui doit prendre sur lui afin de garantir au maximum la sécurité de l'établissement.

A quand une réelle prise de conscience de notre direction pour garantir la sécurité du personnel ?

L'intersyndicale tient à signaler qu'une fois encore c'est le personnel qui se substitue à la DI pour trouver des solutions afin de maintenir cette barque à flots. Barque dont le capitaine semble quitté la barre alors que le navire est à la dérive.

Monsieur le chef d'établissement, nous espérons qu'il y aura une réelle prise de conscience tant sur la gestion des différentes activités, toujours trop nombreuses et désorganisées, dans un établissement qui ne désemplit pas. **Avec un taux qui reste à plus de 200 % depuis le début de l'année.** Comprenez bien Monsieur le chef d'établissement que lorsque les efforts ne viennent toujours que du même côté cela ne peut pas durer indéfiniment.

De plus contrairement à ce que vous avez écrit sur le planning prévisionnel estival, le personnel a droit à sa vie privée et surtout de pouvoir passer du temps avec sa famille et ami durant cette période estivale. Cela s'appelle **l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle**, d'autant plus important dans notre domaine d'activité. Famille et amis qui sont jusqu'à preuve du contraire, le seul soutien des agents face à cette administration qui les a abandonnées depuis trop longtemps.

Encore une fois s'il vous manque du personnel pour mettre en place vos activités, veuillez vous adresser à qui de droit pour obtenir du personnel en nombre sur votre établissement. En ce qui nous concerne l'intersyndicale pense que les agents font largement leur part.

L'intersyndicale tient à remercier l'ensemble des agents pour son dévouement, et tient à signaler à monsieur le chef d'établissement qu'à trop tirer sur la corde, cette barque pourrait se transformer en bateau fantôme.



Intersyndicale Ma Vannes
24/06/2023